

LYCEE JOSEPH ZOBEL

SERVICE DE DEMI-PENSION ET D'INTERNAT

SERVICE DE DEMI-PENSION PAIEMENT	
JOUR	HEURE ET MODALITE
LUNDI	7 h10 à 11 heures et de 14 heures à 16 heures 30 paiements espèces
24H / 24	Paiement en ligne via Le Site Sécurisé TURBO-SELF

Tous paiements en espèces se feront au guichet du service de la demi-pension porte A105, le lundi comme indiqué ci-dessus.

Achat minimum : 10 repas
1ère carte délivrée gratuitement

En cas de perte ou détérioration la carte est renouvelée automatiquement par prélèvement sur le crédit repas.

TARIFS	
REPAS ELEVES	3.60 €
REPAS POST-BAC	3.60 €
PERSONNEL NON TITULAIRE	3.60 €
PERSONNEL TITULAIRE SELON CATEGORIE	3.60 et 4.90 €
REMPLACEMENT CARTE REPAS SI PERTE OU ABIMEE	7 €
CARNET DE CORRESPONDANCE (en cas de perte)	3 €

ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE

- L'accès au restaurant scolaire s'effectue obligatoirement au moyen d'une carte d'accès dûment approvisionnée. Les cartes sont remises en début d'année scolaire et restent la propriété des titulaires pendant toute la scolarité jusqu'au départ définitif du lycée.

La réservation préalable des repas est indispensable (la veille pour le lendemain), les élèves ont deux possibilités pour effectuer leur réservation :

- 1 : Sur la borne de réservation située à la vie scolaire.
- 2 : Par internet en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur le site académique de l'établissement ; avec la possibilité de réserver jusqu'à 8 semaines d'avance.

Attention ! L'accès au service de restauration est refusé si :

- Carte insuffisamment approvisionnée
- Réservation non effectuée
- Carte non présentée ou détériorée

Modalités de paiement

- Les paiements sont effectués d'avance.
- Le compte repas de l'intéressé est crédité du montant du paiement.
- Les soldes inutilisés à la fin de l'année sont reportés sur l'année suivante ou remboursés.

Via le site Sécurisé :

- Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8 heures, suite à la synchronisation quotidienne des modules.
- Vos identifiants et mot de passe vous garantissent la bonne affectation des sommes versées.
- Un reçu vous est adressé par mail à la fin de chaque paiement.

Il est demandé aux usagers d'effectuer leurs paiements, dans la mesure du possible, via le site Sécurisé : <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=991>. Ce mode de paiement présente en effet les avantages suivants :

- Pas de files d'attente et donc pour les élèves moins de retards à leurs cours.
- Élimination des risques liés à la détention et au transport de fonds en espèces (vols, racket, agressions).

INTERNAT		
TARIF : 1740 € POUR L'ANNEE SCOLAIRE		
T1 sept-Décembre	T2 Janvier/Mars	T3 Avril/Juin
880.00 €	515.00 €	345.00 €

Attention les tarifs peuvent changer à chaque début d'année civile, T2 et T3 sont donc donnés à titre indicatif.

Le paiement de l'internat s'effectue obligatoirement en début de trimestre et toujours via le site sécurisé.

Le Gestionnaire